



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
en vue du renouvellement
de l'autorisation à délivrer
des diplômes valant grade
de licence et de master



Diplôme d'Etudes En Architecture (DEEA)
Diplôme d'Etat d'Architecte (DEA)

de l'École Nationale Supérieure
d'Architecture (ENSA)
de Versailles

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Présentation de l'établissement

L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V) est un établissement public faisant partie du réseau des 20 écoles nationales d'architecture sous tutelle du Ministère de la culture. Seule école d'architecture du grand-ouest parisien, elle est installée dans un patrimoine architectural d'exception (les Petites écuries du Roy, situées face au Château de Versailles). Sa localisation territoriale la place au cœur de problématiques rurales, périurbaines et urbaines, ce qui constitue un vaste champ exploratoire pour ses enseignements. L'ENSA-V dispense un enseignement complet conduisant au Diplôme d'études en architecture (DEEA), au Diplôme d'État d'architecte (DEA), et au doctorat. Elle propose également trois co-masters traitant respectivement de la question du jardin et des paysages, de construction durable, et d'histoire de l'architecture. Elle forme à l'Habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP). Elle prépare au concours d'Architecte Urbaniste de l'État (AUE). L'école accueille environ 1200 étudiants pour l'ensemble de ses formations. Celles-ci sont dispensées par une équipe composée d'une centaine d'enseignants majoritairement impliqués dans la vie professionnelle.

Présentation du diplôme d'études en architecture

Encadré par l'arrêté de juillet 2005, le cursus est organisé en six semestres qui conduisent à l'acquisition de 30 crédits européens chacun. L'enseignement privilégie la pratique du projet (alternance de projets longs et de projets courts). Il se complète d'enseignements théoriques et de travaux dirigés. La formation propose une traversée équilibrée des disciplines attendues : pensée technique, sciences humaines, culture artistique, droit, urbanisme, acoustique, gestion de projet. Les quatre premiers semestres sont organisés en tronc commun. Des cours optionnels sont proposés aux semestres cinq et six. Les stages sont obligatoires. Le système d'évaluation est semestriel. Le diplôme est accordé au vu de la validation des enseignements et sur présentation orale d'un rapport d'étude critique du parcours de l'étudiant. La finalité de la formation est la poursuite dans le second cycle conduisant au DEA.

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet d'architecture s'élabore à partir du croisement de disciplines. L'apport de connaissances est à la fois général et spécialisé. Les savoir-faire et savoir-être sont diffusés par la culture de la pédagogie : responsabilisation, autoévaluation, travail collaboratif. La traversée des expériences contribue à l'émergence d'un positionnement singulier de l'étudiant. L'ENSA-V a de nombreux partenariats sur projets, ce dont témoignent les conventions signées. L'école développe une politique internationale avérée. Elle propose l'apprentissage de trois langues auxquelles s'ajoutent le Français langue étrangère (Fle) et une préparation au TOEIC au quatrième semestre.

L'organisation de la formation est cohérente avec les options pédagogiques prises par l'établissement. Les informations aux candidats et étudiants sont bonnes. Elles gagneraient à être approfondies sur certains points. Les modalités d'évaluation sont bien renseignées. Les élèves poursuivent leurs études, naturellement portés par la progressivité des enseignements, et aussi grâce à la culture de l'école qui unit ses deux cycles rassemblés sur des plateaux de travail ouverts 24h/24 et par la dynamique de la vie associative. Les taux de réussite sont bons. L'attractivité de l'école est en croissance.

La communication de l'école à destination des candidats est de bon niveau, et sur tous les plans : présence sur les salons, portes ouvertes, site bilingue, publications... Les outils d'informations sur la scolarité sont complets et bien renseignés. Une Commission de la vie étudiante a été créée en décembre 2011. Sa mission est de venir en aide à tout étudiant en situation de difficulté.

L'équipe administrative et pédagogique est équilibrée. Le ratio d'encadrement est de vingt étudiants environ par enseignant. Cinq instances participent à des degrés divers au fonctionnement de l'établissement et chacune s'empare des évaluations pour faire progresser les modalités de pilotage et/ou le fonctionnement pédagogique. L'évaluation des enseignements par les étudiants est bien pensée (ils ont participé à l'écriture du dossier). Hormis pour le centre d'art, il n'est pas fait mention de la participation à ces instances de l'équipe administrative, notamment des membres dont les activités sont liées aux ressources et moyens pédagogiques.

Très orientée sur les objectifs, la rédaction du dossier rend parfois difficile l'accès à certaines informations, indicateurs ou commentaires qui permettraient de saisir les articulations et de mieux apprécier certains points de

détail. Néanmoins, le projet pédagogique est complet et équilibré. Il est porté par une vision diversifiée de l'approche du projet architectural et structuré par un dispositif en cohérence avec les objectifs énoncés.

- Points forts :
 - La formation est équilibrée et harmonieuse.
 - La mobilité internationale est bien préparée : enseignement en langues, TOEIC.
 - Le dispositif d'autoévaluation est bien articulé.
 - La Maréchalerie, centre d'art de l'école, favorise le croisement art-architecture dès la première année.
 - Le partenariat avec les Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau permet d'expérimenter les systèmes constructifs.
 - Les ateliers ouverts jours et nuits sont de véritables atouts.
 - La vie associative étudiante est très développée (activités culturelles, projets thématiques, gestion des stages et missions d'intérim).

Notation

- Note de la formation (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

La richesse des composantes du projet peut le faire paraître confus. Il conviendrait de profiter de la prochaine période pour en améliorer la perception globale.

L'ENSA-V souhaite, à juste titre, diversifier l'origine sociale des étudiants. L'adhésion à des dispositifs tels que les programmes Égalité des chances et Cordées de la Réussite pourrait l'aider.

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ÉCOLE					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits en 1 ^{ère} année.	162	152	164	165	169
Nombre d'inscrits en 2 ^{ème} année.	138	147	161	154	157
Nombre d'inscrits en 3 ^{ème} année.	155	153	156	174	174
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de 2 ^{ème} année pour intégrer une autre formation extérieure à l'établissement.	5 %	3 %	2 %	3 %	2 %
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en 3 ^{ème} année venant d'une autre formation.	5 %	2 %	1 %	3 %	2 %
Taux de réussite en 1 ^{ère} année (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la 1 ^{ère} année).	80 %	89 %	85 %	88 %	83 %
Taux d'abandon en 1 ^{ère} année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).	0 %	2 %	0 %	0 %	0 %
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme).	65 %	62 %	70 %	77 %	76 %
Taux de poursuite en deuxième cycle.	93 %	99 %	99 %	96 %	92 %
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en 3 ^{ème} année ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement).	-	-	-	-	-

Présentation du diplôme d'Etat d'architecte

Le DEA est le diplôme central de l'établissement. Il est la suite logique du premier cycle conduisant au DEEA. Il est le passage obligé vers les diplômes supplémentaires ou liés à l'exercice professionnel en son nom propre (HMNOP), aux fonctions d'architecte d'État, ou à la recherche en architecture (doctorat). Le cursus s'effectue en quatre semestres donnant lieu à l'acquisition de 30 crédits européens chacun. L'étudiant construit son parcours au sein d'une proposition très diversifiée d'Unités de projets qui sont constituées de plusieurs enseignements. Des cours théoriques viennent en complément. L'objectif est d'approfondir les connaissances et compétences acquises et ceci dans une perspective de maîtrise de projets complexes. Les étudiants ont la possibilité de suivre un double cursus à partir du neuvième semestre en s'inscrivant dans l'un des trois co-masters proposés par l'école et l'Université (Paris 1, Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines) : un master professionnel sur les jardins historiques et le paysage, un master professionnel sur la construction durable et les éco-quartiers, un master de recherche sur l'histoire de l'architecture. Le stage est obligatoire. Le diplôme est obtenu sur la base d'un mémoire et d'un projet de fin d'études (PFE) menés dans le cadre de l'une des six grandes thématiques prévues par l'ENSA-V.

Bilan de l'évaluation

La formation propose un programme ambitieux et qui couvre les questions d'architecture, de ville, de territoire, d'urbanisme, de paysage, de construction, d'éco-conception. L'étudiant peut développer une pensée généraliste et traverser plusieurs expériences ou, au contraire, affiner un parcours vers une spécialisation forte. La citation des compétences à acquérir énoncées par le décret de juin 2005 est complétée d'objectifs propres à l'ENSA Versailles.

L'école organise des voyages dits de « projets » centrés sur des problématiques d'analyse de territoire à l'international. Une dizaine de conventions passées avec des écoles européennes permet d'effectuer des séjours Erasmus. Les partenariats territoriaux, nationaux et internationaux irriguent abondamment les enseignements. De plus, ils enrichissent de manière significative les programmes mutualisés de l'école et contribuent au développement de la recherche. Celle-ci est énoncée d'emblée comme un axe fort. L'ENSA-V est membre du nouveau PRES UPGO (Université du Grand Ouest Parisien) au sein duquel elle réfléchit à de futurs projets liés à l'art et au paysage (Institut de la création). Elle participe au labex Patrima. Elle est associée à l'Ecole doctorale *Culture, régulation, institution et territoire* (CRIT) de l'Université de Versailles-Saint-Quentin en Yvelines. L'articulation, dès le septième semestre du cycle du DEA, est opérante grâce aux chercheurs du Laboratoire de l'école d'architecture de Versailles (LéaV). Obligatoire au neuvième semestre, le mémoire de fin d'études peut prendre la forme d'un mémoire d'initiation à la recherche et se poursuivre au dixième semestre. Il favorise ainsi l'entrée en cycle doctoral.

L'adossment aux milieux socioprofessionnels s'effectue de façon multiple : stages, missions d'intérim, études rémunérées pour le compte de collectivités territoriales ou d'autres partenaires, projets menés avec les grandes institutions culturelles. L'équipe enseignante, importante, est composée majoritairement de professionnels. La culture de l'autogestion des ateliers par les étudiants ainsi que le portage de leurs onze associations contribue à développer le sens des responsabilités.

Les étudiants sont principalement issus du premier cycle de l'école. Les effectifs sont en croissance. Le taux de réussite au diplôme est bon (82 % en 2010-2011). Les diplômés intègrent majoritairement les métiers pour lesquels ils ont été formés : maîtrise d'œuvre et conception de projets essentiellement, et aussi réhabilitation, urbanisme, aménagement, aide à la maîtrise d'ouvrage.

Le dossier est clair bien que le niveau d'information soit variable, notamment sur les moyens organisationnels et le système de validation. Le dispositif d'évaluation s'affiche comme étant un véritable outil de pilotage et de progrès. Il intègre la participation active des étudiants. L'ENSA-V propose une formation de qualité ouverte dans son enseignement et son dispositif pédagogique, notamment grâce à sa politique partenariale. Elle répond avec pertinence et réactivité aux enjeux liés à la discipline et à son contexte économique, constructif et sociétal. L'école ouvre de manière équilibrée à la possibilité de poursuivre soit dans une pratique professionnelle généraliste, soit en se spécialisant, soit en investissant les champs de la recherche en architecture.

- Points forts :
 - La formation est cohérente et diversifiée.
 - L'adossment à la recherche et la recherche sont bien articulés par un corps enseignant qualifié.
 - La politique partenariale enrichit le cycle et structure le développement de l'école.
 - Le système d'autoévaluation est complet.
 - Les activités pédagogiques bénéficient d'une bonne valorisation éditoriale.

- La vie associative est très développée (activités culturelles, projets thématiques, gestion des stages et missions d'intérim).
- Point faible :
 - La profusion de l'offre pédagogique risque d'engendrer une certaine confusion de lecture pour les étudiants.

Notation

- Note de la formation (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

La dynamique de l'école est liée à une période d'expansion culturelle et scientifique forte. Elle se traduit, d'une part, par de nombreux projets et une diversité thématique revendiquée et, d'autre part, par la mise en place d'un système d'instances conséquent. L'ENSA-V est un établissement d'enseignement supérieur de taille moyenne. Il conviendrait de ne pas complexifier la situation proposée et de contrôler le développement harmonieux des parties dans son ensemble ainsi que d'évaluer la cohérence des parcours des étudiants (stages inclus) et l'aide qui leur est apportée en cas de difficulté. Hormis pour le centre d'art de La Maréchalerie, le rôle de l'équipe administrative liée à la pédagogie ou à ses ressources pourrait être davantage mis en valeur.

Le système des instances, qui est conséquent, fonctionnera d'autant mieux que l'école s'assurera qu'il reste un outil flexible de pilotage.

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ECOLE					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits en 4 ^{ème} année.	169	176	167	205	250
Taux de réussite en 4 ^{ème} année (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en 5 ^{ème} année).	59 %	69 %	63 %	55 %	46 %
Taux d'inscrits sortant de 4 ^{ème} année pour intégrer une autre formation.	4 %	3 %	5 %	3 %	2 %
Taux d'abandon en 4 ^{ème} année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).	-	-	-	-	-
Nombre d'inscrits en 5 ^{ème} année.	165	153	198	170	162
Taux d'inscrits entrant en 5 ^{ème} année venant d'une autre formation que la 4 ^{ème} année correspondante.	1 %	6 %	1 %	2 %	4 %
Taux de réussite en 5 ^{ème} année (nombre d'inscrits ayant obtenu leur diplôme).	76 %	63 %	60 %	72 %	82 %
Taux de poursuite d'études (doctorat, HMONP, post-diplôme etc.).	40 %	35 %	39 %	35 %	NC
Taux d'insertion professionnelle à 3 ans (taux d'inscrits en 5 ^{ème} année ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.*	82,5 %	78,7 %*	88,8 %*	-	-
	45,2 %	46,5 %*	48,1 %*	-	-

* Enquête ENSA-V réalisée un an après le diplôme.



Observations de l'établissement

date : 15/05/12

Affaire suivie par
Sandrine Turllet
Secrétariat de direction
t. 01 39 07 40 41
f. 01 39 07 40 99
sandrine.turllet@versailles.archi.fr

n/réf : 048/12/VM/SK/ST

objet : observations pour le DEEA

**Le Directeur de l'école nationale
supérieure d'architecture de Versailles**

à

**M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section « Formations et
diplômes » de l'AERES**

Rapport de l'AERES en vue du renouvellement de l'autorisation à délivrer des diplômes valant grade de licence : observations de l'ENSA-V

Les résultats de l'évaluation, quelque soit le recul qu'impose tout classement pour apprécier des enjeux complexes, sont déterminés par une autorité indépendante et positionne l'ENSA-V dans le système international de l'enseignement supérieur et de recherche en architecture. C'est pour l'école de Versailles une réussite collective, un encouragement dans sa mobilisation et sa volonté d'ouverture : au monde contemporain, à la société, à l'international. C'est aussi le fruit de son apprentissage de l'évaluation (par les étudiants) et de l'auto-évaluation (par les instances de gouvernance).

L'évaluation de l'Agence conforte le travail accompli par un ensemble dynamique et professionnel d'enseignants, chercheurs, architectes et créateurs que rassemble cette école, par les étudiants qui s'y investissent avec réussite et par une administration de service public moderne, ouverte et structurante, dont l'efficacité est attestée. Les résultats obtenus témoignent également des bienfaits d'une gouvernance partagée. Celle-ci met en avant les buts pédagogiques et scientifiques, précise les objectifs d'amélioration des pratiques qui conduisent les étudiants à être acteurs de leur formation.

L'ENSA-V a pris des risques. Elle a su afficher la pluralité et la variété de ses composantes, la cohérence d'un projet d'école et sa dimension internationale. Elle s'est engagée face aux défis du monde contemporain et milite en faveur d'une plus grande ouverture sociale. L'ENSA-V a construit de nouvelles alliances académiques, professionnelles et culturelles. Ainsi, en partenariat avec l'ENS de Paysage de Versailles et l'ENS d'art de Paris-Cergy, elle forme un nouvel ensemble portant la formation et la recherche par le projet et la création au sein du nouveau PRES de l'Université du Grand Ouest Parisien (UPGO). Elle adhère aux Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau, pôle national d'expérimentation autour de la construction, participe à plusieurs programmes d'envergure relevant des investissements d'avenir, invente de nouveaux partenariats avec des collectivités publiques, des industriels, de grands maîtres d'ouvrage. Elle coopère avec l'Atelier international du Grand Paris, noue des relations privilégiées avec la Cité de l'Architecture et du Patrimoine et le Pavillon de l'Arsenal (Université populaire d'architecture). Enfin, elle est une des rares écoles d'Europe à intégrer un centre d'art contemporain pleinement actif.

Pour toutes ces raisons et grâce à l'existence désormais d'une instance d'évaluation indépendante et reconnue, l'ENSA-V compte aujourd'hui parmi les acteurs français à l'international dans le champ de la création comme réponse aux besoins futurs de la société.

Ainsi pour consolider son projet pédagogique :

- l'école s'intéressera à des dispositifs tels que « Egalité des chances » ou « Cordées de la réussite » pour « diversifier l'origine sociale des étudiants » ce qui est un axe fort de son projet. Déjà pour la campagne en cours elle a fait évoluer en innovant la procédure de recrutement à l'entrée en première année ;
- l'école préservera la culture d'autogestion des ateliers par les étudiants, son soutien à une vie associative particulièrement dense. Elle veillera à ce que le suivi du parcours étudiant s'intéresse à tous les aspects « cursus + stages + engagements citoyens + expérience à l'étranger » et à ce que la situation des étudiants en difficulté soit appréhendée dans toutes ses dimensions ;

énsa-v

5, avenue de Sceaux
BP 20674-78006 Versailles Cedex
tél. 33 (0)1 39 07 40 00
fax 33 (0)1 39 07 40 99
ensav@versailles.archi.fr
www.versailles.archi.fr



établissement public à caractère administratif
SIRET 197 804 123 00029 - CODE APE B05 Z

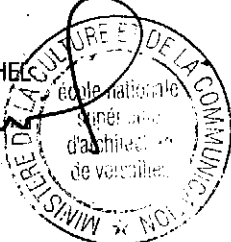
- l'école poursuivra la valorisation de l'équipe administrative. Cette dernière participe au fonctionnement des instances et ses membres sont bien impliqués dans les activités liées aux ressources et moyens pédagogiques. Le nouvel organigramme facilite cette nécessaire mise en valeur en identifiant mieux, les différents pôles de compétences administratives (production, ressources, fonctions support), le rôle des coordonnateurs (de la recherche et des études, des centres de ressources, ...) et la complémentarité de cette organisation avec les orientations pédagogiques et scientifiques de l'école, son projet d'établissement ;
- l'école cherchera à améliorer la perception globale du dispositif pédagogique pour qu'en licence, la richesse des composantes ne laisse pas paraître confus le projet et pour qu'en master, la profusion de l'offre ne perturbe pas la lecture pour les étudiants. C'est le chantier prioritaire de la CPR depuis la fin de l'important travail qu'a permis la préparation du présent dossier soumis à l'appréciation de l'AERES. La période qui s'ouvre permettra d'améliorer la perception globale du projet pédagogique et scientifique ;
- enfin, l'école consciente de sa taille relativement moyenne dans le nouveau paysage d'enseignement supérieur et de recherche dans lequel elle s'insère, veillera tout particulièrement à ce que le système conséquent d'instances dont elle s'est dotée reste un outil flexible de pilotage. C'est dans cet esprit que le Conseil scientifique est conçu pour soutenir et donner des avis consultatifs sans pouvoir de décision. C'est dans ce même esprit que la forme du Conseil de laboratoire pourra être amenée à s'adapter en phase avec l'évolution du projet scientifique de l'école et de son laboratoire. C'est enfin avec cette même perspective que la commission de la vie étudiante travaillera en étroite synergie avec la CPR elle-même.

Mettant en avant une *nouvelle utilité publique de l'architecture*, la détermination affichée par l'ENSA de Versailles veut porter haut le milieu de l'enseignement supérieur et de la recherche français, dans les domaines de l'architecture, de la ville et du paysage.

La présente évaluation comme celles qui l'ont précédée pour la gouvernance et la recherche peuvent servir utilement un financement plus équitable de la formation supérieure en architecture. Aujourd'hui, l'Etat investit moins de 7 000 Euros/étudiant pour la formation des futurs architectes dont le pays a besoin alors qu'il investit en moyenne plus du double pour la formation d'autres cadres de l'aménagement du territoire ou de la culture.

Cette dynamique d'école liée à une période d'expansion culturelle et scientifique forte doit être préservée, soutenue. Pour ce faire les recommandations formulées par l'AERES tant pour ce qui concerne le niveau licence que pour celui de master se rejoignent et sont précieuses.

Vincent MICHELS
 Directeur



Copie :

- Chantal Meilhac : déléguée administrative de la section des formations et des diplômes
- Corinne Le Neun : déléguée scientifique

date : 10/05/12

Affaire suivie par
Sandrine Turlet
Secrétariat de direction
t. 01 39 07 40 41
f. 01 39 07 40 99
sandrine.turlet@versailles.archi.fr

n/réf : 049/12/VM/SK/ST

objet : observations pour le DEA

**Le Directeur de l'école nationale
supérieure d'architecture de Versailles**

à

**M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section « Formations et
diplômes » de l'AERES**

Rapport de l'AERES en vue du renouvellement de l'autorisation à délivrer des diplômes valant grade de master : observations de l'ENSA-V

Les résultats de l'évaluation, quelque soit le recul qu'impose tout classement pour apprécier des enjeux complexes, sont déterminés par une autorité indépendante et positionne l'ENSA-V dans le système international de l'enseignement supérieur et de recherche en architecture. C'est pour l'école de Versailles une réussite collective, un encouragement dans sa mobilisation et sa volonté d'ouverture : au monde contemporain, à la société, à l'international. C'est aussi le fruit de son apprentissage de l'évaluation (par les étudiants) et de l'auto-évaluation (par les instances de gouvernance).

L'évaluation de l'Agence conforte le travail accompli par un ensemble dynamique et professionnel d'enseignants, chercheurs, architectes et créateurs que rassemble cette école, par les étudiants qui s'y investissent avec réussite et par une administration de service public moderne, ouverte et structurante, dont l'efficacité est attestée. Les résultats obtenus témoignent également des bienfaits d'une gouvernance partagée. Celle-ci met en avant les buts pédagogiques et scientifiques, précise les objectifs d'amélioration des pratiques qui conduisent les étudiants à être acteurs de leur formation.

L'ENSA-V a pris des risques. Elle a su afficher la pluralité et la variété de ses composantes, la cohérence d'un projet d'école et sa dimension internationale. Elle s'est engagée face aux défis du monde contemporain et milite en faveur d'une plus grande ouverture sociale. L'ENSA-V a construit de nouvelles alliances académiques, professionnelles et culturelles. Ainsi, en partenariat avec l'ENS de Paysage de Versailles et l'ENS d'art de Paris-Cergy, elle forme un nouvel ensemble portant la formation et la recherche par le projet et la création au sein du nouveau PRES de l'Université du Grand Ouest Parisien (UPGO). Elle adhère aux Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau, pôle national d'expérimentation autour de la construction, participe à plusieurs programmes d'envergure relevant des investissements d'avenir, invente de nouveaux partenariats avec des collectivités publiques, des industriels, de grands maîtres d'ouvrage. Elle coopère avec l'Atelier international du Grand Paris, noue des relations privilégiées avec la Cité de l'Architecture et du Patrimoine et le Pavillon de l'Arsenal (Université populaire d'architecture). Enfin, elle est une des rares écoles d'Europe à intégrer un centre d'art contemporain pleinement actif.

Pour toutes ces raisons et grâce à l'existence désormais d'une instance d'évaluation indépendante et reconnue, l'ENSA-V compte aujourd'hui parmi les acteurs français à l'international dans le champ de la création comme réponse aux besoins futurs de la société.

Ainsi pour consolider son projet pédagogique :

- l'école s'intéressera à des dispositifs tels que « Egalité des chances » ou « Cordées de la réussite » pour « diversifier l'origine sociale des étudiants » ce qui est un axe fort de son projet. Déjà pour la campagne en cours elle a fait évoluer en innovant la procédure de recrutement à l'entrée en première année ;
- l'école préservera la culture d'autogestion des ateliers par les étudiants, son soutien à une vie associative particulièrement dense. Elle veillera à ce que le suivi du parcours étudiant s'intéresse à tous les aspects « cursus + stages + engagements citoyens + expérience à l'étranger » et à ce que la situation des étudiants en difficulté soit appréhendée dans toutes ses dimensions ;

énsa-v

5, avenue de Sceaux
BP 20674-78006 Versailles Cedex
tél. 33 (0)1 39 07 40 00
fax 33 (0)1 39 07 40 99
ensav@versailles.archi.fr
www.versailles.archi.fr



établissement public à caractère administratif
SIRET 197 304 123 00028 - CODE APE 803 Z

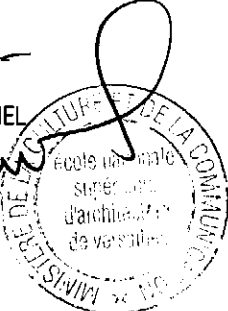
- l'école poursuivra la valorisation de l'équipe administrative. Cette dernière participe au fonctionnement des instances et ses membres sont bien impliqués dans les activités liées aux ressources et moyens pédagogiques. Le nouvel organigramme facilite cette nécessaire mise en valeur en identifiant mieux, les différents pôles de compétences administratives (production, ressources, fonctions support), le rôle des coordonnateurs (de la recherche et des études, des centres de ressources, ...) et la complémentarité de cette organisation avec les orientations pédagogiques et scientifiques de l'école, son projet d'établissement ;
- l'école cherchera à améliorer la perception globale du dispositif pédagogique pour qu'en licence, la richesse des composantes ne laisse pas paraître confus le projet et pour qu'en master, la profusion de l'offre ne perturbe pas la lecture pour les étudiants. C'est le chantier prioritaire de la CPR depuis la fin de l'important travail qu'a permis la préparation du présent dossier soumis à l'appréciation de l'AERES. La période qui s'ouvre permettra d'améliorer la perception globale du projet pédagogique et scientifique ;
- enfin, l'école consciente de sa taille relativement moyenne dans le nouveau paysage d'enseignement supérieur et de recherche dans lequel elle s'insère, veillera tout particulièrement à ce que le système conséquent d'instances dont elle s'est dotée reste un outil flexible de pilotage. C'est dans cet esprit que le Conseil scientifique est conçu pour soutenir et donner des avis consultatifs sans pouvoir de décision. C'est dans ce même esprit que la forme du Conseil de laboratoire pourra être amenée à s'adapter en phase avec l'évolution du projet scientifique de l'école et de son laboratoire. C'est enfin avec cette même perspective que la commission de la vie étudiante travaillera en étroite synergie avec la CPR elle-même.

Mettant en avant une *nouvelle utilité publique de l'architecture*, la détermination affichée par l'ENSA de Versailles veut porter haut le milieu de l'enseignement supérieur et de la recherche français, dans les domaines de l'architecture, de la ville et du paysage.

La présente évaluation comme celles qui l'ont précédée pour la gouvernance et la recherche peuvent servir utilement un financement plus équitable de la formation supérieure en architecture. Aujourd'hui, l'Etat investit moins de 7 000 Euros/étudiant pour la formation des futurs architectes dont le pays a besoin alors qu'il investit en moyenne plus du double pour la formation d'autres cadres de l'aménagement du territoire ou de la culture.

Cette dynamique d'école « liée à une période d'expansion culturelle et scientifique forte » doit être préservée, soutenue. Pour ce faire les recommandations formulées par l'AERES tant pour ce qui concerne le niveau licence que pour celui de master se rejoignent et sont précieuses.

Vincent MICHEL
 Directeur



Copie :

- Chantal Meilhac : déléguée administrative de la section des formations et des diplômes
- Corinne Le Neun : déléguée scientifique